

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

STEPHANE ANDRE CONSEIL accueille les personnes en situation de handicap dans le cadre de l'aménagement et de l'accessibilité de ses locaux, des locaux de ses clients ou du site de formation mis à disposition, si celui-ci est extérieur à l'entreprise d'accueil.

**STEPHANE ANDRE CONSEIL demande à ses clients de signaler, au moins 8 jours avant le démarrage de la formation, de la présence d'un participant en situation de handicap en précisant la nature du handicap** ainsi que leurs besoins spécifiques, afin de les accueillir dans des conditions optimales lors de la formation.

### Accès à nos formations en présentiel ou distanciel



#### **Pour les personnes à mobilité réduite**

Les lieux et salles de formations de STEPHANE ANDRE CONSEIL sont équipés de rampes d'accès permettant l'accessibilité de tous.

Les lieux et salles de formations sont mises à disposition par nos clients pour la formation de leur collaborateur.



#### **Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel**

Nous pouvons adapter notre **documentation à leurs besoins** (impression des supports pédagogiques avec une police adaptée à la vue des participants). Elle est mise dans ce cas à leur disposition en amont de la formation afin que le participant puisse le transcrire en braille à l'aide de son logiciel personnel.



#### **Pour les personnes atteintes d'un handicap auditif**

**Pour nos prestations à distance, nous travaillons majoritairement avec l'outil Teams de Microsoft.** Celui-ci dispose de fonctionnalités inclusives, tel que le **sous-titrage de la vidéo en direct**.

**Pour nos prestations en présentiel dans les locaux de STEPHANE ANDRE CONSEIL, un accueil en langue des signes peut être demandé.**

## Tout savoir sur la formation professionnelle

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre une formation pour développer vos compétences, accéder à un métier, vous reconverter ou vous maintenir dans l'emploi ? Des dispositifs d'informations existent pour répondre à toutes vos questions :

- Pour bâtir votre projet de formation, vous informer sur les financements disponibles, aménager votre parcours pour compenser votre handicap : le site du gouvernement, [monparcourshandicap.gouv.fr](https://monparcourshandicap.gouv.fr)

## Nos Partenaires Handicap

### AGEFIPH - Délégation Régionale IDF

24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad  
94 110 ARCUEIL  
Tel : 0 800 11 10 09  
<https://www.agefiph.fr/ile-de-france>

### CAP EMPLOI

43 bis, rue d'Hautpoul  
75 019 PARIS  
Tel : 01 44 52 40 60  
<https://www.capemploi75.org>

### MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées

69, rue Victoire  
75 009 PARIS  
Tel : 01 53 32 39 39  
<https://www.handicap.paris.fr>

### STEPHANE ANDRE CONSEIL

Référente handicap : [c.leonardon@ecole-art-oratoire.com](mailto:c.leonardon@ecole-art-oratoire.com) - 01 42 89 12 03